

Rapport d'activité 2025

Pôle Handicap

DITEP PP BLANCK
2 rue du couvent
67600 EBERSMUNSTER
03.88.85.70.22



-
1. EDITO
 2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
 4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
 5. RESSOURCES HUMAINES
 6. CONCLUSION



1. EDITO

2025 : Une année qui restera gravée dans la mémoire collective de notre DITEP.

Non pas parce qu'elle a été facile, loin de là, mais parce qu'elle a révélé ce que nous sommes réellement : une équipe qui ne recule pas, qui innove, qui s'engage, et qui place les jeunes et leurs familles au cœur de chaque décision, de chaque geste, de chaque projet.

La préparation à l'évaluation HAS a largement structuré notre année. Nous avons choisi de l'anticiper avec ambition en construisant le « KIT EVAL », outil vivant, pédagogique, nourri en continu des remontées du terrain. L'évaluation elle-même a été plus âpre qu'escompté : je serai honnête, une subjectivité différente de la mienne couplée à un durcissement des cotations en cours d'année a rendu l'exercice exigeant. Pour autant, je mesure avec fierté l'investissement remarquable de chaque membre de notre équipe interdisciplinaire, de nos bénévoles, des parents élus au CVS et de nos bénéficiaires. À chacun d'entre vous : merci. Les 3 étoiles obtenues, je vous les dédie. Elles sont le reflet de vos pratiques, de votre engagement au quotidien.

Au DITEP, les projets ne tombent pas du ciel, mais ils naissent d'une conviction partagée : l'accompagnement des jeunes se joue aussi, et peut-être surtout, dans ces espaces de création, de rencontre, et de sens. Je pense à la fresque de la passerelle des droits de l'homme à Sélestat, réalisée en collaboration avec le CIDH et portée par deux professionnels de notre équipe à la vraie sensibilité artistique. Une œuvre citoyenne qui inscrit nos jeunes dans la cité, dans le monde. Je pense à la réitération du café chauffeurs, ce rendez-vous chaleureux qui dit, à lui seul, que la qualité de l'accompagnement se construit aussi dans la reconnaissance de chaque rôle. Je pense à l'investissement de nos bénévoles, pont précieux entre nos jeunes et la société, dont l'apport enrichit profondément notre dispositif.

2025, c'est aussi la migration vers SILAO, notre dossier informatisé, déployé avec brio grâce à l'implication de tous, et à nos secrétaires et cadres intermédiaires en particulier, dont le rôle dans l'accompagnement au changement a été déterminant.

2025, c'est également un travail de fond mené autour de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance, parce que la protection des personnes accompagnées doit rester le cœur battant de toutes nos pratiques.

Je clôture sur ce qui m'a le plus touché : l'arrivée des « Attachants », ces cinq personnages que les enfants ont eux-mêmes nommés, conçus avec Martine Landat dont je salue l'originalité et la créativité. Ils habitent désormais nos couloirs et rappellent à chaque visiteur ce qui donne sens à notre mission. Et les jeunes de l'UEE d'Ebersheim, en créant et mettant en musique leur chanson, ont dit mieux que n'importe quel rapport, ce qu'est leur quotidien au DITEP.

Voilà ce qu'est 2025 : de l'exigence, de la résilience, de la créativité, et, par-dessus tout, une humanité que rien ne saurait éteindre. Je suis fier de vous. Je suis fier de nous.

Thomas BACHERT, directeur

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité (189 jours d'ouverture en 2025)

NB : En 2025, un double décompte est encore effectué, le budget alloué se basant sur un nombre de prestations quantifiées en journées (Accueil de jour avec ou sans nuitées) et en séances (service ambulatoire) au global en référence aux autorisations.

Accueil de Jour et Accueil avec nuitées

	2023	2024	2025
Agrément (24 pl. Accueil de Jour et 20 pl. Accueil avec nuitées)	44	44	44
Capacité financée	44	44	44
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	184	184	184
Nombre de jours d'ouverture réel	184	185	183
Journées théoriques	8096	8096	8096
Journées prévisionnelles	8173	8149	8096
Journées réalisées	8271	8151	8097
Ecartes journées réalisées/prévisionnelles	+98	+2	+1
Taux d'occupation	102,2%	100,7%	100%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	52	50	50

Service Ambulatoire / PMO (Prestations en Milieu Ordinaire)

	2023	2024	2025
Agrément	20	20	20
Capacité financée	20	20	20
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	184	184	184
Nombre de jours d'ouverture réel	184	185	183
Séances théoriques	2208	2208	2208
Séances prévisionnelles	2997	2721	2208
Séances réalisées	2727	2893	2698
Ecartes séances réalisées/prévisionnelles	-270	+172	+490
Taux d'occupation	123,5%	131%	122,2%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	23	30	27

Décompte en Unités d'Accompagnement

NB : Pour le Rapport d'Activité Harmonisé ARS 2025 c'est ce décompte qui doit être communiqué.

Avec 5168 UA réalisées pour 4838 prévues pour l'ensemble du dispositif, le taux de réalisation est de 106,8 % en 2025

Depuis janvier 2025, le décompte de l'activité des DITEP s'effectue en Unités d'Accompagnements. Cette modalité a été retenue par les autorités de tarification, suite à plusieurs années d'expérimentation. Initiée par l'Association des ITEP et de leurs Réseaux (AIRe), ce décompte permet avec la mise en place d'une "unité d'accompagnement" transversale aux modalités plurielles d'accompagnement, de traduire la globalité de l'activité du Dispositif ITEP, le temps consacré pour accompagner chaque enfant/adolescent dans son projet et de garantir la fluidité et l'individualisation des parcours, Elle permet également de valoriser les interventions hors file active (auprès de jeunes accompagnés mais n'ayant pas ou plus de contrat de séjour, auprès de jeunes non notifiés encore ce qui correspond à 2 jeunes au 31/12/25), ainsi que la fonction appui ressources (soutien des environnements « capacitants »).

2.2 Mouvements (admissions et sorties)

68 jeunes sont accompagnés au 31/12/2025.

11 jeunes ont été admis en 2025.

9 jeunes sont sortis en 2025

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

77 jeunes ont été suivis en 2025.

La moyenne d'âge des jeunes accompagnés est de **12 ans et 4 mois** au 31/12/2025. 91% sont des garçons et 9% des filles.

65% des jeunes accueillis au 31/12/2025 ont entre 6 et 13 ans, 32% entre 14 et 17 ans et 3% entre 18 et 19 ans. La limite d'âge pour l'accompagnement étant de 20 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent être soutenus au-delà de la majorité. En 2025, 1 jeunes a souhaité poursuivre l'accompagnement.

52 jeunes sur les 66 scolarisés, **soit 78 %**, **le sont en Milieu Ordinaire** au 31/12/2025 (dont 14 en Unité d'Enseignement Externalisée).

10 jeunes sont scolarisés à **temps partagé** entre leur école de secteur et une Unité d'Enseignement Interne

3 jeunes scolarisés en UEE sont à temps partagé entre l'établissement scolaire et le DITEP. Ils bénéficient de temps d'atelier à l'ITEP 2 jours par semaine pour valoriser leurs compétences manuelles, les remobiliser étant donné leurs difficultés scolaires et développer de l'intérêt pour préparer leur orientation.

A noter que les jeunes scolarisés en UEE, sauf 1, sont tous affectés à une classe ordinaire au sein de l'établissement scolaire et bénéficient de temps d'inclusion à la hauteur de leurs possibilités. Le jeune non affecté est à temps partagé entre 1 UEI et l'UEE école.

14 jeunes, soit 58% des jeunes de + de 14 ans, ont réalisé des stages soit dans le cadre de leur scolarité en milieu ordinaire (BAC Pro, CAP en voie directe, 3^{ème}), soit dans le cadre de leur scolarisation en interne dans l'objectif de leur permettre de construire un projet professionnel par la découverte du monde du travail et de ses exigences, ainsi que de différents métiers. Ces stages peuvent déboucher sur des contrats d'apprentissage. En 2025, 5 jeunes apprennent un métier par la voie de l'alternance (1 en 1^{ère} année, 4 en 2^{ème} année).

18 jeunes, soit 26 %, bénéficient d'un traitement médicamenteux. Pour 11 d'entre eux le suivi du traitement est assuré en interne uniquement (pédopsychiatre et infirmière du DITEP). Les 7 autres situations sont suivies conjointement par la pédopsychiatre du DITEP, et ses homologues ou spécialistes du CMP ou du milieu hospitalier.

97% des jeunes bénéficient d'un suivi psychologique au DITEP. Les 3 % restant (2 jeunes) sont suivis pour l'un par la psychologue de la MECS, pour l'autre au CH Erstein

31% (21 jeunes) bénéficie d'un suivi pédopsychiatrique (avec ou sans traitement) par le médecin psychiatre de l'établissement.

26%(18) bénéficient de séances de musicothérapie en 2025

37% (25 jeunes) ont bénéficié de psychomotricité en interne ou en cabinet libéral avec conventionnement

12% (8 jeunes) bénéficient d'orthophonie en cabinet libéral avec conventionnement pour 7 d'entre eux

32 %, soit 22 jeunes présentent une **double vulnérabilité** et sont suivis conjointement par le DITEP et la Protection de l'Enfance. 2 jeunes sont confiés aux grands-parents tiers dignes de confiance, dont l'un avec également un PAD. 9 jeunes sont suivis en AED, 1 en AEMO. 9 jeunes sont placés en MECS.
2 jeunes bénéficient d'une mesure PJJ pour des faits d'agression

L'évolution du public reste d'actualité avec des troubles du comportement, voire des troubles psychiques / de la personnalité, qui se manifestent par davantage de passages à l'acte pour certains jeunes et des difficultés importantes à s'inscrire dans le collectif notamment en milieu scolaire.

A noter en 2025, 4 jeunes en grande difficulté psychique et/ou relationnelle bénéficient d'un emploi du temps spécifique avec un accompagnement éducatif individuel conséquent. La scolarisation en classe est compliquée, même au sein du DITEP.

Par ailleurs, au vu des difficultés de concentration, tolérance au groupe, maintien en classe, plus marquées chez certains élèves accueillis en UEI, la mise en place d'activités créatives, manuelles et sportives en alternance avec les temps de classe a été renforcée cette année pour faciliter les apprentissages. Ces activités sont animées par les enseignants et/ou éducateurs du dispositif. Des temps d'Education Manuelle et Technique sont également proposées par les éducateurs techniques et moniteurs d'atelier.

Face à ces enjeux la direction poursuit sa mobilisation tant interne qu'externe, ainsi que l'adaptation du Dispositif. Elle fait le lien et reste attentive au bien-être des salariés comme en témoigne l'enquête QVT (voir p14) dont les premiers résultats se révèlent très encourageants.

Inclusions / Cohésion/Prévention/Temps festifs :

- Carnaval** avec l'école d'Ebersmunster pour les 2 classes internes avec goûter pris en commun dans la cour de l'école (offert par le Crédit mutuel et la mairie).
- Journée « **FOOT POUR TOUS** » (11 jeunes), organisée par le district d'Alsace de football.
- Journée sportive et récréative** avec une classe interne, l'UEE et le CM2 de l'école d'Ebersheim dans le parc du DITEP : course d'orientation + repas dans le parc.
- Run & Bike** pour l'ensemble des élèves en UEI et UEE avec école Ebersmunster.
- Après-midi **tournoi de balle aux prisonniers** avec des équipes mixtes jeunes /adultes pour tous les jeunes du DITEP (accueil de jour-accueil de nuit et service ambulatoire) dans le parc de l'établissement + goûter en mai 2025.
- Réalisation **d'une fresque (6 jeunes) pour la passerelle des droits de l'homme** (représentation artistique du droit à la protection contre toutes formes de discrimination
- Intervention **cyber harcèlement** (20 jeunes) en partenariat avec les Entreprises de la Cité
- Sensibilisation **gestes qui sauvent** avec la Croix rouge (15 ados)
- Participation de 8 jeunes **au programme Innov'Avenir** porté par les éducateurs techniques en partenariat avec les Entreprises de la Cité et le collège BEATUS (découverte des différents métiers d'une entreprise, des compétences et aptitudes demandées, les comportements et la communiquer attendus)
- Participation à 1 **représentation théâtrale « Miroir de la société »**, au lycée Schongauer à Colmar (8 ados).
- Composition (musique et paroles) et interprétation **d'une chanson par les 9 élèves de l'UEE école « Notre ITEP rêvé »** avec leur enseignante et d'1 intervenant en musique. Cette chanson a également été interprétée pour l'ouverture de la JPO 2025.
- **Journée Portes Ouvertes** sur le thème « ça bouge au DITEP qui a rassemblé plus de 200 personnes dans le parc.
- Confection de Bredele** de Noël avec des mamies bénévoles, les élèves du DITEP et une jeune volontaire engagée dans le Service National Universel (SNU). Ce projet, placé sous le signe du partage et de la solidarité, a permis à toutes les générations de travailler main dans la main pour préparer ces délicieux petits gâteaux vendus par la Copé lors de la soirée de la Saint-Nicolas.
- Fête de la ST Nicolas** avec les élèves, leurs familles, les partenaires de l'établissement, Sœurs du généralat et du couvent de St Marc (propriétaires des locaux) et le St Nicolas accompagné du Père Fouettard, en personnes.
- Mise en place **d'un temps inclusif favorisant la rencontre entre jeunes du village (environ 15) et jeunes du DITEP (4) à l'arrêt de bus**. Cette rencontre a lieu les 1^{er} mardis matin au retour de chaque vacances scolaires autour d'un chocolat chaud et de viennoiseries. Après 3 rencontres, des échanges émergent.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

Le fonctionnement en dispositif intégré facilitant le passage d'une modalité à l'autre contribue à la fluidité et à la continuité des parcours, tout comme les missions du référent de parcours. Un référent est nommé pour chaque jeune accompagné dès son admission au sein du DITEP.

12 jeunes sur 77 en 2025, ont changé de modalité en 2025.

Le suivi ambulatoire se situe souvent au début de l'accompagnement ou en soutien au retour vers le milieu ordinaire.

En fonction de l'évolution du jeune et de sa situation familiale, l'accueil en nuitées modulable peut également être proposé pour préparer un retour progressif au domicile ou répondre à la nécessité d'une prise de recul pour le jeune et/ou sa famille.

La modularité se pratique également pour la scolarisation avec des emplois du temps aménagés pour favoriser un maintien dans le milieu scolaire ordinaire au moins une demi-journée pour les nouveaux arrivants. L'objectif est de garder le lien avec les camarades et la communauté éducative, et de faciliter à terme le retour à temps plein dans le milieu ordinaire.

Pour les jeunes toujours scolarisés à temps plein, le retour vers le milieu scolaire ordinaire s'organise progressivement en fonction de l'évolution des difficultés d'adaptation.

Le DITEP assure **une coordination active avec l'ensemble des professionnels et partenaires** intervenant dans le parcours du bénéficiaire (partenaires sociaux, médicosociaux, de la protection judiciaire de la jeunesse, du paramédical, du secteur de la pédopsychiatrie, des milieux scolaires, préprofessionnel, professionnel et de l'insertion professionnelle).

Cette collaboration s'appuie sur des rencontres partenariales régulières, des contacts directs assurés par le référent de parcours et/ ou les différents intervenants avec leurs homologues, la participation des partenaires aux réunions d'élaboration et de suivi PPA et la participation des professionnels du DITEP aux réunions de coordination interdisciplinaires nécessaires à la continuité et à la fluidité des parcours (Equipe de Suivi de Scolarisation, synthèses, ...), la représentation du DITEP au Conseil d'école d'Ebersheim et au Conseil d'Administration du collège de Dambach (implantation des UEE), ainsi que du Lycée Schweiguth de Sélestat.

La formalisation de conventions avec les établissements scolaires est en cours. Le conventionnement avec les paramédicaux en libéral (orthophonistes, psychomotriciens), le SAVS et le CAMSP de l'APEI Centre Alsace est toujours opérant.

Le DITEP s'inscrit dans une dynamique partenariale active visant à enrichir et diversifier son offre d'accompagnement au bénéfice des jeunes accueillis via :

-La mobilisation des ressources territoriales (maintien dans l'école de secteur, accès aux dispositifs de droit commun pour les loisirs, l'insertion professionnelle, l'accompagnement à la santé)

-Les projets communs et l'inscription comme lieu-ressource (interventions dans les établissements scolaires, Brain Ball par ex, inclusion inversée, partenariats, projets inter établissements, inscription dans la vie du village via le temps inclusif à l'arrêt de bus cf p 5)

Ces actions d'ouverture permettent au DITEP de s'affirmer comme un acteur à part entière du territoire, contribuant à la non-exclusion des jeunes accompagnés et la fluidité de leur parcours, tout en partageant son expertise avec les partenaires locaux.

Par exemple : « Café chauffeur » en début d'année : consignes présentées et contresignées (rôle, sécurité, relations jeunes et famille, communication DITEP et postures) par les chauffeurs assurant le transport collectif des jeunes en accueil de jour, du lundi soir au vendredi matin.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Autonomie :

Afin que le jeune devienne acteur de son autonomie, les professionnels développent une relation sécurisante et bienveillante, un environnement ajusté et une cohérence éducative étroite avec la famille. Ainsi, l'accompagnement articule un suivi individualisé et des actions collectives encadrées, tout en maintenant le lien familial et l'ouverture sur le bassin de vie du jeune et de sa famille. Les professionnels évaluent régulièrement les besoins, repèrent précocement les risques de perte d'autonomie ou d'isolement et mobilisent les ressources disponibles.

Actions menées :

- Apprentissage progressif des tâches et de l'organisation de la vie quotidienne (rituels structurants, soutien et valorisation)
- Réalisation des devoirs, gestion de l'emploi du temps
- Mises en situations concrètes en interne (responsabilités données, participation à la vie du groupe, de la classe, stages)
- Mises en situations concrètes dans l'environnement (trajets, achats, sorties, inscriptions activités de loisirs, stages)
- Coconstruction du PPA avec le référent de parcours

Santé :

Les professionnels du DITEP veillent à fournir au jeune et à ses proches (responsables légaux et partenaires sociaux notamment en cas de mesure de Protection de l'Enfance) des explications claires et adaptées, nécessaires à la compréhension de ses soins. Cela se traduit par des temps d'échange leur permettant de poser toutes les questions autour de son état de santé, des soins possibles et de la stratégie thérapeutique qui lui est proposée (psychologique, rééducative, thérapeutique, médicamenteuse ...) En cas de refus, des alternatives peuvent éventuellement être proposées, en continuant toutefois à maintenir le dialogue pour rechercher l'adhésion, condition importante pour l'efficacité des soins

97% des jeunes accueillis sont à jour de leur vaccinations obligatoires. Concernant les 2 jeunes non à jour, la vaccination a été organisée, mais systématiquement repoussée pour absence ou crainte du jeune.

Tous les jeunes accompagnés en accueil de nuit avec ou sans nuitées bénéficient **d'une visite préventive infirmière** annuelle, soit 46 jeunes au 31/12/2025 (IMC, croissance, calendrier vaccination, hygiène dentaire, vision, sommeil).

Un dépistage bucco-dentaire est effectué systématiquement. Le suivi par un chirurgien-dentiste est géré par les parents.

La prévention en santé bucco-dentaire s'inscrit dans le quotidien des jeunes, dans les groupes de vie en lien avec l'infirmière.

La prévention pour le surpoids / l'équilibre alimentaire s'inscrit également dans le quotidien, lors des temps de repas en lien avec l'infirmière également. Pour 4 jeunes des temps sont institués avec l'infirmière en individuel.

Utilisation des réseaux sociaux

-**Intervention sur le Cyber harcèlement** pour 20 jeunes. L'objectif est de leur faire prendre conscience des risques et conséquences liés à l'utilisation des réseaux sociaux (réflexion sur leur comportement en ligne vis-à-vis des autres, sensibilisation et prévention de comportements pouvant être considérés comme du cyberharcèlement). Intervention assurée par l'intervenant Action jeunesse du programme Innov'Avenir des Entreprises pour la Cité.

Dans le cadre du programme Education Nationale, cette thématique a été abordée en UEGPP pour 3 jeunes.

Vie affective et sexuelle pour 20 jeunes :

- **Prévention des abus sexuels**, du harcèlement scolaire et des risques liés aux réseaux sociaux : Intervention de 2 éducatrices spécialisées, supervisées par un psychologue auprès de 6 jeunes en 2025, à partir de la Trousse CARE -Association pour la Recherche et l'Education sur l'abus sexuel- enrichie d'autres supports et rebaptisée « Trousse Prudence » et du programme EVAR(S). Education Nationale.

- **Sensibilisation et informations sur l'intimité et la puberté** : Intervention en individuel avec l'infirmière pour 12 jeunes/ dans le cadre du programme Education Nationale en UEGPP pour 3 jeunes.

- Participation de 8 adolescents à 1 représentation théâtrale « **Miroir de la société : Lutte contre les préjugés liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre** », au lycée Schongauer à Colmar.

Bien-être physique et/ou psychique :

- Séances de **médiation par l'animal** pour 10 jeunes en 2025. Ces séances sont encadrées par 3 éducatrices du DITEP et une monitrice en équitation au sein de l'écurie « De Helsa » située dans un village voisin.

- Séances **d'activités aquatiques bien être** hebdomadaires pour 12 jeunes. Ces séances encadrées par 1 éducateur sportif et un éducateur spécialisé permettent à des jeunes de dépasser leurs appréhensions et/ou leurs difficultés psychomotrices par une approche ludique et apaisante du milieu aquatiques.

- Séances de **Brain Ball** (jonglage rythmique, coopératif et musical) animée par l'enseignante EPS qualifiée, pour 24 jeunes en vue de favoriser la concentration, la coordination.

- **Espace Art plastique et activités manuelles** pour 9 jeunes en individuel avec une éducatrice, lieu d'apaisement, d'expression et de construction pour des jeunes ayant besoin de sortir du collectif, temps difficiles et compliqués à vivre au quotidien pour eux.

- **Temps de relaxation/détente** : en individuel avec l'infirmière pour 1 jeune à un rythme régulier et programmé. L'objectif est d'offrir des temps d'apaisement et de contenance à des jeunes particulièrement agités ou dispersés.

Sensibilisation aux gestes qui sauvent

Action portée par l'infirmière du DITEP en partenariat avec la Croix Rouge. 15 jeunes adolescents y ont participé (remise de diplôme lors de la JPO).

3.4 Actions de l'établissement dans le domaine de l'innovation

La dynamique d'innovation et d'évolution sociétale du DITEP repose sur une démarche proactive d'adaptation aux enjeux contemporains (transition écologique, sobriété, RSE), au service de la qualité de vie des jeunes, des familles et des professionnels. Elle vise à transformer les contraintes en opportunités éducatives et thérapeutiques, en impliquant l'ensemble des acteurs dans des projets concrets et mesurables de développement durable.

La Stratégie d'optimisation des achats et lutte contre le gaspillage a pour objectif de réduire les coûts, minimiser les déchets et favoriser l'éducation à la sobriété.

Cela se traduit par les actions et mesures suivantes :

- La priorité aux fournisseurs locaux (circuits courts < 100 km), cahier des charges RSE pour les prestataires, achat groupé avec partenaires du territoire.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire avec le compostage systématique des déchets organiques (avec retour au jardin/verger) et Bio déchets collectés par partenaire agréé en complément.
- Le passage progressif à 3 repas végétariens/semaine (sans viande ni poisson), valorisant légumineuses, céréales et produits de saison.
- Un éclairage LED progressif dans 100% des locaux d'ici fin 2027 (économie estimée 40% sur facture énergétique).
- Des réducteurs d'eau sur tous les lavabos (économie 50% de consommation).
- Un Poulailier mobile (projet validé) : Recyclage des déchets verts, production d'œufs bio (mais non consommés sur place), outil thérapeutique pour les jeunes.
- L'installation de borne de recharge électrique pour le passage aux véhicules électriques.
- Audit énergétique annuel avec plan de rénovation (isolation, chaudière bois/granulés).
- Un Économie circulaire/Atelier de réemploi avec les jeunes : Réparation vélos, meubles, vêtements pour utilisation, dons ou revente solidaire.
- Une boutique solidaire interne : fournitures scolaires d'occasion (dons familles, professionnels + réemploi).
- La mise en place d'un Comité Développement Durable (1 jeune élu, 1 éducateur, 1 administratif, direction) : 1 réunion/trimestre.
- Un Défi annuel "Zéro Déchet" : Compétition ludique par unité (pesée déchets, tri, compost).
- Le numérique responsable : Impressions double face systématiques, noir et blanc par défaut, numérisation des documents avec arrivée du DUI SILAO, réutilisation du matériel informatique.

L'accompagnement proposé par le DITEP s'appuie également sur une démarche innovante, concrète et profondément ancrée dans le quotidien des jeunes, afin de soutenir leur développement global et leur pouvoir d'agir.

Pair-aidance et Thérapie Multi Familiale : La pair-aidance permet aux jeunes et aux familles ayant déjà traversé des difficultés de soutenir d'autres jeunes ou d'autres familles, de partager leur expérience et de valoriser leurs réussites dans un cadre sécurisé en présence de professionnelles formées et diplômées à cette spécificité. Dans ce contexte, les approches de type Thérapie Multi Familiale sont mobilisées. Il y a eu 3 séances cette année : 2 sur la gestion des émotions de l'enfant (5 parents et leur enfant) et « Destination DITEP, quel bagage ? (3 parents et leur enfant).

Développement durable et soutien à la nature : Jardin pédagogique, création d'un verger conservatoire (avec des variétés de fruits locales/régionales), construction d'un poulailier sous l'expertise d'un jardinier anthroposophe retraité, membre actif de la Maison de la Nature à Muttersholtz et d'une éducatrice. Jardin au sein du collège partenaire de Dambach la Ville, animé par l'éducatrice scolaire. Tous ces lieux offrent des espaces concrets pour apprendre en faisant et permettent aux jeunes de découvrir les cycles du vivant, de prendre soin du milieu naturel et de se relier à un projet collectif porteur de sens.

Brain Ball et apprentissages actifs : Cette discipline dispensée par une professionnelle formée et diplômée associe mouvement, coordination et attention, en proposant des jeux de balles sollicitant à la fois le corps et le cerveau. Ces activités favorisent la concentration, la gestion de l'impulsivité et la mémorisation, tout en rendant les apprentissages plus ludiques et plus accessibles pour les jeunes en difficulté.

Valorisation des « Attachants » personnages fictifs du DITEP : Personnages créés par un illustrateur à partir de descriptions fournies par la direction. Déclinés dans l'ensemble des locaux ils visent à humaniser encore davantage les espaces, de les rendre plus chaleureux et accueillants, et de favoriser l'identification, le repérage et le sentiment d'appartenance des jeunes. Ces supports visuels, contribuent à créer un environnement rassurant, structurant et chaleureux, dans lequel chacun peut se reconnaître et trouver sa place.

Chanson « Notre ITEP rêvé » : Composition (musique et paroles) et interprétation par les élèves de l'UEE école avec l'accompagnement de leur enseignante et d'1 intervenant en musique pour l'atelier MAO, l'enregistrement, l'arrangement et la vidéo (visible sur youtube). Cette chanson affichée dans les locaux participe au sentiment d'appartenance et de reconnaissance des jeunes accompagnés.

La psycho boxe : Cette approche thérapeutique psychocorporelle, adaptée aux difficultés de verbalisation et de gestion des émotions violentes, permet de libérer la parole en mettant des mots sur les émotions via des échanges gestuels encadrés. Elle renforce l'estime de soi par la valorisation de l'effort physique et améliore la confiance envers les tiers grâce à la relation sécurisée avec le psycho boxeur. Animée par des binômes de professionnels formés (psychologues, soignants coachs de boxe), elle contribue à l'apaisement des affects et à une meilleure intégration sociale

Le sociodrame : Animé par des professionnels du DITEP (éducateurs, psychologues) met en scène des situations sociales pour favoriser l'expression émotionnelle et la prise de conscience des dynamiques relationnelles chez les jeunes. Son point fort réside dans l'empathie développée via les jeux de rôle spontanés, améliorant la communication et la résolution de conflits. Cette pratique valorise les ressources des jeunes, prévenant l'escalade comportementale par une expérimentation ludique et encadrée.

Médiation animale : Pratique reconnue et pérenne (depuis 4 ans), elle s'articule harmonieusement avec les autres modalités d'accompagnement du DITEP. Elle se révèle particulièrement pertinente pour les jeunes accueillis. Le contact avec l'animal offre un cadre relationnel apaisant et non jugeant, favorisant l'expression émotionnelle et la communication. Le soutien de l'association MILANA témoigne de la reconnaissance de cette approche et nous permet de la proposer en toute continuité.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage de la démarche

L'existence d'une démarche qualité effective est rendue possible par une organisation interne spécifique au DITEP avec :

- **la participation de l'ensemble des salariés (encadrement, thérapeutique, éducatif, pédagogique, services administratifs et généraux) aux temps de travail dédiés** à l'amélioration des prestations dans le cadre de temps institutionnels (à minima 4 samedi dans l'année).

- **la participation des jeunes et leurs familles** à travers différentes instances. Des réunions de groupes éducatifs et en Unité d'Enseignement permettent aux bénéficiaires de s'exprimer sur leur quotidien. La coconstruction du PPA favorise l'expression des besoins et attentes. Dans le cadre de la rédaction du PE, des supports d'expression ont été créés afin de recueillir leur vision notamment concernant leurs aspirations pour l'accompagnement, leur vécu et leur satisfaction. Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) constitue un temps fort de la participation : de sa préparation à la réunion de retour, les jeunes sont associés aux décisions qui les concernent.

Ces éléments, tout comme les résultats des enquêtes de satisfaction annuelle à l'attention des familles, sont pris en compte et débouchent sur des améliorations dans l'accompagnement

- **un poste de responsable qualité** à mi-temps chargé d'organiser les évaluations, le processus d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et d'en conduire la mise en œuvre.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

DUI : En janvier et février 2025, les professionnels concernés ont réalisé la Formation à Distance pour la prise en main de l'outil (temps programmés par la direction et temps en autonomie).

Depuis avril 2025, le suivi de l'accompagnement, l'agenda du jeune et les différents documents relatifs à son accompagnement se trouvent exclusivement sur le DUI SILAO. L'objectif d'une utilisation optimale de cet outil est clairement affiché dès sa mise en place, tant pour garantir la traçabilité de l'accompagnement et de l'activité, que la sécurisation des données.

Un récapitulatif des consignes, infos et documents à intégrer sur le DUI a été transmis aux utilisateurs à la rentrée 2025 et est disponible sur MS Qualité. Le déploiement se poursuit. Il faut encore de la pratique, des rappels, mises au point pour une bonne maîtrise de cet outil en constante évolution.

MS Qualité : Cet outil en place depuis février 2024 est utilisé régulièrement pour les fiches EI, plaintes et réclamations et fiches travaux. Le déploiement est encore à optimiser pour la gestion et consultations des documents internes et associatifs (RBPP, procédures, DUERP, plan d'actions...)

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Stratégie de Bienveillance et la démarche contre la maltraitance, différents travaux ont été engagés en 2025.

-Mars 2025, réunion institutionnelle : Etat des lieux de la mise en œuvre de la RBPP Bienveillance de 2008. Celui-ci a débouché sur des actions correctives et visait également à préparer le Plan de prévention des Risques de Maltraitance et la réécriture du Projet d'Établissement.

-Avril, mai, 9 septembre 2025, groupes de travail : réunions consacrées aux actions correctives suivantes : actualisation affichage (obligatoire et vie de l'établissement) / signalétique- aménagement (repérage, espaces d'attente et de rencontre des familles) / réorganisation de l'accompagnement pour répondre à l'évolution des besoins, renforcer les interventions dans l'environnement de l'enfant/ procédure d'accueil du nouveau salarié (validée en septembre 2025/ Mise en œuvre des droits fondamentaux et libertés individuelles.

-20 Septembre 2025, réunion institutionnelle : présentation du cadre légal et référentiel de la maltraitance-bienveillance /définition commune de la bienveillance au DITEP.

-24 septembre, groupes de travail sur le PPRM : Actualisation des procédures Gestion plaintes et réclamations et Gestion incidents et EI/Cartographie des risques / Formalisation d'une procédure de Gestion faits de violence (trame associative et formation GESIVI). Les chantiers ont été poursuivis en janvier et mars 2026 pour finalisation du PPRM, cartographie des risques et procédure faits de violence)

Les procédures FEI et plaintes et réclamations ont été validées et ont pris effet en octobre 2025.

NB : Formations réalisées :

« S'engager pour la prévention de la maltraitance : comprendre réagir prévenir » Formation sur 1 jour des cadres intermédiaires
« Prévention et gestion des situations de violence (méthode GESIVI) » : Formation 1 jour : Prévention des phénomènes violents pour les cadres intermédiaires. Formation 3 jours : Prévention des phénomènes violents et maintien en sécurité d'1 personne en crise pour 12 salariés

Retour fait en RI du 20/09/25 + guide à disposition dans les DP Admin/Formations/ prévention et gestion des violences 2025.

Ethique

Comité éthique de l'association : une information a été faite en réunion institutionnelle en octobre 2025, avec transmission du document de présentation disponible sur MS Qualité.

La dimension éthique est présente au quotidien et s'exprime lors des temps d'échange autour des PPA, des modalités d'accompagnement et des pratiques. Les interrogations, représentations en terme de responsabilité, de système de valeurs, tant sur le plan éducatif, pédagogique que thérapeutique viennent alimenter la réflexion autour des pratiques, l'ajustement des postures mais également la définition des orientations du PE et l'amélioration continue de la qualité des prestations.

4.4 Gestion des risques

• **Gestion des événements**

Le bilan annuel des FEI est réalisé sur l'année scolaire, en cohérence avec le fonctionnement de l'établissement. Le dernier en date présenté au CVS couvre la **période du 24/06/24 ou 23/06/25.**

45 fiches ont été versées sur MSQ. Toutes ces fiches ont été traitées en commission FEI sauf 2 traitées en direction car problématique RH.

- 14 pour violences physiques bénéficiaire envers bénéficiaire, dont 1 a donné lieu à 1 Information Préoccupante (IP)
- 13 pour violences physiques de bénéficiaire envers personnel
- 3 violences verbales bénéficiaire envers bénéficiaire.
- 8 violences verbales de bénéficiaire à personnel
- 3 mises en danger bénéficiaire

(jeune harcelé à l'extérieur, jeune qui montre 1 vidéo à caractère pornographique à ses pairs, jeune avec comportement dangereux dans les transports)

1 dégradation matérielle

2 pour atteinte à l'intimité, dont 1 a donné lieu à 1 IP

1 incident professionnel bénéficiaire (traité par la direction)

1 autre, RH (traité par la direction)

Mise place effective d'un Groupe de Lecture hebdomadaire des Fiches EI depuis octobre 2024.

Cette commission composée de professionnels de chaque secteur (1 cadre, un thérapeute, 1 éducateur, 1 enseignant, 1 technique/représentant des services généraux) permet d'impliquer l'ensemble des professionnels dans les réponses à apporter aux incidents, de manière singulière (personnalisation de l'accompagnement). Elle vise à contenir les manifestations extrêmes des jeunes, leur faire prendre conscience du cadre, des règles et de la loi pour qu'ils se sentent en sécurité et parviennent à vivre sereinement avec les autres.

Une information a été faite aux jeunes de l'existence de cette commission par une des cadres intermédiaires lors des réunions de groupe de vie et lors du dernier CVS.

Il s'agit également de donner de la consistance au travail d'équipe et aux réponses collectives, d'enrichir le travail de réflexion sur notre pratique et le fonctionnement institutionnel, à travers les observations cliniques résultant des FEI. Des actions collectives peuvent également être mises en place, suite au traitement des FEI (par ex, action de prévention et de sensibilisation à l'exposition aux images pornographiques et au danger des écrans).

Les fiches EI contenant des coups portés envers les adultes s'accumulent. Certains professionnels, encouragés par la direction, constatent un **besoin de formation** concernant des bons gestes à adapter en cas de violence et de crise pour se protéger et protéger l'enfant. Une formation de 3 jours (Gestion des situations de violences du 26/27/28 août) est programmée pour fin août et en juillet 1 journée pour les cadres (formations réalisées, cf p 10)

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Le bilan annuel des plaintes et réclamations est également réalisé sur l'année scolaire, en cohérence avec le fonctionnement de l'établissement. Le dernier en date présenté au CVS couvre la **période du 24/06/24 ou 23/06/25**.

4 fiches sur MSQ par des parents qui interpellent sur l'attitude de professionnels, en lien avec le discours de leur enfant majoritairement.

Les parents ont tous été rencontrés par la direction et, après analyse de la situation, ils ont une vision différente et ne sont plus dans la plainte.

- **Autre aspects de la gestion des risques**

DUERP 2025 à jour et en conformité avec les prérogatives associatives

Plan de Maitrise Sanitaire à jour suite à Audit interne en cuisine sur les bonnes pratiques en matière de stockage, de nettoyage et de formation des salariés, outil géré et animé par le Chef de cuisine.

Plan Particulier et de Mise en Sécurité (PPMS) 2024-2025 à jour pour les classes, à élargir pour l'ensemble de l'établissement.

Actualisation des Procédures et protocoles de soins, validation au 1^{er} septembre 2025.

Dossiers de demande d'autorisation d'événement assurant la prévention des risques malveillants, incendies et autres risques pour l'organisation de la remise des médailles ARSEA ? la Journée Portes Ouvertes et la fête de St Nicolas, qui ont obtenu l'accord de la mairie.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

La réécriture du Projet d'Etablissement (PE) a démarré au printemps 2025. Différents travaux ont été menés parallèlement à la préparation de l'évaluation de la qualité de l'établissement selon le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS). Des temps de travail institutionnels ont été consacrés aux différentes thématiques abordées dans le Projet d'Etablissement et évaluées par la HAS (12 réunions au total).

L'ensemble des professionnels (direction, pôles thérapeutique, éducatif et pédagogique, services généraux) a été associé à la réécriture du projet lors des temps institutionnels, notamment pour ce qui concerne la Bienveillance, le respect des Droits et Libertés, la Prévention des Risques de Maltraitance, la gestion des faits de violence.

Un Comité de Pilotage a été mis en place en novembre pour la phase de réécriture (5 réunions)

Pour la participation des personnes accompagnées, des supports d'expression ont été créés afin de recueillir leur vision notamment concernant leurs attentes et besoins pour l'accompagnement, leur vécu et leur satisfaction. Pour ce faire, des supports imagés, des questionnaires réalisés par les enseignants et des échanges dans le cadre de la préparation des PPA ont été utilisés. Ces temps d'expression étaient encadrés par les différents professionnels thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques.

Mise à jour des affichages obligatoires loi 2002-2 et sécurité (CVS/ Règlement + règles de vie/ sécurité/ Droits et libertés + défenseur, personne qualifiée + n° utiles/charte éthique et bienveillance) dans les groupes, service ambulatoire, les classes et la salle d'attente.

Les jeunes ont été associés à la pose des affichages, pour une bonne visualisation et appropriation. Un temps de présentation et d'échanges dans les groupes de vie a été réalisé autour des Droits et libertés, de la bienveillance, du règlement de fonctionnement et de l'élaboration des règles de vie du groupe.

Mise en application de la nouvelle trame du PPA depuis début avril 2025. En conformité avec la trame associative, elle visibilise davantage le processus de coconstruction avec le jeune et ses représentants légaux, ainsi que la dimension plurielle et partagée de l'accompagnement à travers l'inscription des parties prenantes dans les moyens mis en œuvre pour la réalisation des objectifs

4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

L'évaluation HAS a eu lieu les 14 et 15 octobre 2025.

Une autoévaluation avait été effectuée en mars 2025 par des professionnels formés à l'évaluation HAS et simultanément en poste de direction en DITEP dans une autre région.

Actions réalisées ou en cours

Respect du droit à l'image : **Nouveau Formulaire « Autorisation image et voix »** faisant mention d'une période de validité et de la possibilité de révocation envoyée à tous les responsables légaux en janvier 2026.

Droits de la personne : **Pose de serrure bouton** (ouvrable de l'extérieur si besoin) afin de permettre au jeune de s'enfermer lorsqu'il souhaite prendre un bain en toute sécurité (avec possibilité d'intervenir en cas de danger) en janvier 2026.

Commande de panneaux commutables sur les portes de chambre pour signaler l'accès possible ou non (en vue du respect de l'intimité et de la tranquillité du jeune) passée en janvier 2026 et posés en mars. Ces panneaux reprennent les personnages « Attachants » et sont réalisés par la graphiste créatrice du projet.

Définition du PPRM : **Finalisation du PPRM comprenant également la cartographie des risques et de la procédure de gestion des faits de violence**, lors de travaux en réunion institutionnelle de janvier 26 et présentation à l'ensemble des professionnels dans les différentes réunions d'équipe en mars. Ces documents seront envoyés au service qualité pour validation fin mars (échéance de mise en œuvre suite à l'évaluation HAS)

Actions à réaliser

Sécurisation du circuit du médicament (échéance fin juin 2026) : Réaliser le contrôle à réception des traitements (traçabilité)/ Sécuriser le transport (rappels) /Former les professionnels à l'administration du médicament(traçabilité)/ Identifier la vigilance à préciser/ Traçabilité des types de médicaments (molécule et forme galénique) autorisés à être administrés par des professionnels autres que de santé.

Démarrage des travaux de révision/ actualisation des procédures existantes en réunion institutionnelle de janvier 2026.

Définition d'un plan de gestion de crise (Plan Bleu et PCA) (échéance fin juin 2026) :

Elaboration avec les professionnels : Démarrage des travaux en réunion institutionnelle de janvier 2026 /Présentation au CVS pour consultation en juin/ Transmission à l'ARS et les autres destinataires prévus réglementairement en juillet 2026

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Dans le cadre de la **réécriture du Projet d'Établissement**, un plan d'action (10 fiches) a été défini sur la période 2026-2031

1. Mise en place du plan de prévention des risques de maltraitance
2. Procédure de prévention et gestion des faits de violence
3. Mise en place d'une procédure de signalement de fugue
4. Elaboration du Plan Bleu, PCA (Plan de continuité de l'activité)
5. Stratégie RSE et Développement Durable
6. Procédure du circuit du médicament
7. Promotion et prévention à la santé et aux risques encourus par les bénéficiaires
8. Amélioration de l'environnement de travail des professionnels
9. Elaboration du partenariat avec la pédopsychiatrie de secteur
10. Formalisation du partenariat avec la Protection de l'Enfance

Des axes d'amélioration ont également été définis

1. Développer et exploiter différents supports pour l'expression des jeunes et le repérage des besoins, favorisant ainsi l'autodétermination. (Jeu Expression des besoins, Jeu des qualités, photos langage, vision board ...)
2. Mise en place de délégués COPE dans chaque groupe d'accueil, pour représenter leurs camarades, favoriser la participation et l'implication dans l'élaboration de projets.
3. Création d'un dispositif de "jeunes référents" pour l'accueil des nouveaux arrivants (pair-aidance), afin de sécuriser l'accueil des nouveaux, faciliter leur intégration, valoriser les anciens dans un rôle positif et responsabilisant.

Le **PPRM** prévoit aussi des axes d'amélioration en complément :

1. Points Charte éthique et Bientraitance avec professionnels et jeunes
2. Point RBPP avec professionnels
3. Visibilisation du questionnement éthique
4. Formation GESIVI pour un maximum de salariés
5. Formations sur la Bientraitance
6. Accompagnement et sensibilisation continus des salariés concernant les procédures de gestion des FEI, plaintes et réclamations, faits de violence (lors des réunions institutionnelles, des réunions d'équipes).
7. Réflexion à mener concernant le tout numérique (DUI SILAO) au vu des dysfonctionnements rencontrés qui ne garantissent pas toujours un accès aux données, notamment en cas d'urgence + vigilance aux écrits.
8. Prévention, sensibilisation des parents à renforcer, actions privilégiant la pairaidance : poursuite du déploiement des Visites à domicile, de la thérapie familiale, réunion de rentrée + réunion parents/profs, Thérapie Multi Familiale, rencontres thématiques

Point sur les perspectives définies dans le Rapport d'Activité 2024 :

Une réorganisation de l'accompagnement a été effectuée à la rentrée de septembre 2025 afin **d'apporter une réponse adaptée à l'évolution des besoins** des jeunes accompagnés au vu des différents constats (fatigabilité, difficultés à s'inscrire dans le collectif, difficultés de concentration, agitation, manque d'autonomie psychique, besoin de réassurance, contenance, stabilité). Cette réorganisation s'appuyant sur une réflexion déjà engagée et les différentes actions mises en place durant l'année 2024, est développée dans le Projet d'établissement 2026-2031.

De plus, en vue de favoriser une réelle inclusion, **le maintien de temps de scolarisation dans l'école de secteur** est étudié systématiquement pour chaque nouveau arrivant, et lors des synthèses pour les jeunes scolarisés en interne. Les moyens sont déployés pour renforcer la coopération entre le DITEP et les établissements scolaires avec davantage de mobilisation des enseignants pour des interventions en milieu ordinaire.

L'ouverture de 5 jours supplémentaires fin août 2025, en vue de **favoriser l'inclusion et de renforcer l'accompagnement familial** avec des interventions en famille et en milieu ordinaire (loisirs, clubs...) a permis d'expérimenter ce fonctionnement qui doit être renforcé et pérennisé.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	35.20	3	2	23.25	2.31	0.15	4.49
CDD temporaire							
CDD remplacement	0.50	0	0	0.50	0	0	0
Contrats aidés	2	0	0	2	0	0	0
Maitres	5.5	0	0	5.5	0	0	0
TOTAL	43.20	3	2	31.25	2.31	0.15	4.49

- Formations :

23 formations ont été réalisées par 39 professionnels cette année ce qui représente 993 h, sans compter les temps de formation théorique des apprentis à l'ESEIS et les 60h pour 2 professionnels en VAE

-Formations qualifiantes : Se professionnaliser aux pratiques de l'Education inclusive / Fondements et bases de la psychologie projective

-Développement des compétences, adaptation : Participation aux Journées de l'Aire / Entretiens professionnels/ Droit du travail/ Parcours cohérent ASE/ESMS (« Vis ma vie ») / Prévention et gestion des situations de violence (méthode GESIVI : Gestion des Situations de Violence) / Utilisation Outlook, Excel et Word/ Supervision systémie

-Prévention, sécurité : 1ers secours en santé mentale / Prévention de la maltraitance/ SST initiale et recyclage/ Habilitation électrique/ normes HACCP/ centrale SSI/ CACES)

- Accueil et intégration des nouveaux professionnels

3 salariés ont participé à la journée « nouveaux embauchés » intra associative.

- Qualité de vie au travail


Les salariés sont autonomes dans la gestion de leur temps de travail dans la mesure où une équité et les nécessités de service sont respectées.

L'équipe compte 3 professionnels bénéficiant de la RQTH durant l'année 2025, avec mise en place des aménagements nécessaires. Un référent relais handicap est nommé au sein de l'établissement. Il a bénéficié d'une formation interne ARSEA (obligation d'emploi des travailleurs handicapés)

L'établissement dispose d'espaces de convivialité propices aux échanges informels (salle du personnel, salle de réunions)

Le temps organisé via le Fond de rencontre a réuni 90% des professionnels. A cela s'ajoutent différents temps conviviaux à la suite de chaque réunion institutionnelle, ainsi qu'en fin de journée de solidarité pour les personnes intéressées.

41 salariés sur 44 (soit 93 %) ont répondu au baromètre Qualité de Vie au Travail, réalisé du 3 au 31 mars 2025. Cette mobilisation témoigne de l'engagement des salariés et permet d'établir un diagnostic précis.



Ce baromètre QVT 2025 révèle une situation exceptionnellement favorable au sein de l'établissement, avec une note globale de 8,7/10 et des résultats nettement supérieurs aux moyennes ARSEA et Pôle Handicap Enfance dans pratiquement tous les domaines.

Les points forts – ambiance d'équipe exceptionnelle, clarté des missions, autonomie professionnelle, gestion exemplaire du changement, culture participative – constituent un socle solide sur lequel s'appuyer.

Les trois axes d'amélioration identifiés, Conditions matérielles, Organisation du travail, Reconnaissance et valorisation, feront l'objet d'un plan d'action concret et partagé. Ces actions seront coconstruites avec les professionnels et suivies régulièrement.

Enfin, le score remarquable de recommandation (100 % recommandent l'établissement avec une note de 9,1/10) témoigne de l'attachement à la structure et de la qualité de l'environnement de travail.

« C'est ensemble, par un dialogue continu et une démarche d'amélioration continue, que nous continuerons à faire de notre établissement un lieu où il fait bon travailler, au service de la qualité d'accompagnement de nos jeunes »

- **Prévention des risques psycho sociaux.**

L'équipe de direction reste vigilante à maintenir une proximité de terrain qui se traduit par des temps d'échanges réguliers individuels et collectifs avec les professionnels, la présence des cadres et du directeur aux réunions de PPA (synthèses, suivis PPA) et des points réguliers avec les représentants de proximité.

6. CONCLUSION

Cette année 2025 confirme l'engagement sans relâche de l'équipe interdisciplinaire.

L'année 2026 a débuté avec la dernière phase de rédaction du PE (2026-2031) validé par le CSE, puis le CA en février 2026. Les axes d'accompagnement définis dans ce projet visent la non exclusion et l'autodétermination des jeunes accompagnés, en veillant à la mise en œuvre de leurs droits, libertés et devoirs, dans une logique de coopération avec les différents acteurs impliqués.

Parallèlement, les équipes se sont attelées aux différents chantiers qualité en lien avec les critères impératifs de l'HAS, dont notamment le PPRM, puis l'élaboration du plan de gestion de crise (Plan Bleu et PCA).

Viendront ensuite, les différents travaux du Plan d'Amélioration de la Qualité incluant les fiches action et axes d'amélioration du PE et du PPRM.

En perspective pour 2026, les espaces intérieurs et extérieurs vont être repensés pour préserver le bien-être des bénéficiaires comme des professionnels, tout en poursuivant la mise en sécurité afin de lever l'arrêté de fermeture émis par la commission de sécurité.

2026 est également l'année de l'acquisition du site d'implantation du DITEP par l'association, avec la perspective de projets venant encore enrichir l'offre d'accompagnement.

De plus, la signature d'un CPOM entre l'ARSEA et l'ARS Grand Est prévue au printemps 2026, engagera le DITEP dans la réalisation des objectifs suivants, en totale cohérence avec les orientations de notre PE :

- Organiser un parcours d'accompagnement fluide et sans rupture pour les enfants et les adultes accueillis
- Organiser la scolarisation en milieu ordinaire des enfants accompagnés
- Organiser l'inclusion en milieu ordinaire des personnes accompagnées
- Reconnaître et valoriser l'expertise des personnes en situation de handicap et des aidants
- Améliorer la qualité et l'individualisation de l'accompagnement, garantir l'autodétermination des personnes accompagnées
- Impliquer les professionnels et l'ensemble des personnes accompagnées dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans tous les actes de la vie quotidienne

Enfin, 2026 est l'année du recueil d'informations SERAFIN PH 2026 en vue du déploiement du futur modèle de tarification, avec des impacts à anticiper sur le fonctionnement.

Pour finir, nous adressons nos sincères remerciements au CA et à son président pour leur soutien constant et sans faille, dont nous mesurons chaque jour la valeur.